

Juin 2023

Bulletin n°15



Bulletin de Mouthoumet

Panneau Pocket

Mouthoumet est sur panneau Pocket. Vous pouvez télécharger gratuitement l'application sur votre smartphone, puis choisir Mouthoumet en favori. Vous serez informés des coupures d'eau, de route, et de la vie du village.



Newsletter

Si vous souhaitez être tenu au courant des informations concernant le village par email, vous pouvez vous inscrire à la Newsletter du Village de Mouthoumet. Contacter le secrétariat de mairie.

En cas de dysfonctionnement

Un dysfonctionnement dans le village? N'hésitez pas à nous en informer, par le biais d'un mot dans la boîte à lettre, d'un email ou par sms si urgence ou danger.

Permanence des élus

Les conseillers municipaux vous proposent une permanence le lundi matin, au secrétariat de mairie, dans un but de médiation, d'écoute et de renseignement de la population. RDV préalable auprès de Catie au 06 99 69 29 20.

L'édito du maire

L'année 2022 a été riche en réalisations à Mouthoumet. La commune a permis la réouverture de deux commerces, indispensables à la vie du village : le commerce agricole, fermé depuis juin 2021, et le café, fermé depuis décembre 2019. Ces projets ont demandé beaucoup d'implication aux élus, mais ils permettent d'assurer désormais la pérennité du service, puisque la commune reste propriétaire des fonds de commerce et de la licence IV.

Les travaux de rénovation de la toiture de l'église et de la chapelle, ainsi que les mises aux normes électriques de l'église ont également été finalisées.

Tous ces importants travaux de 2022 ont été réalisés sans recours à l'emprunt

ni augmentation d'impôts.

Nous savons que la situation est difficile pour tous dans la conjoncture actuelle, c'est pourquoi il est important, pour nous élus, d'être au plus près des besoins des habitants. Nous renouvelons régulièrement les prix coûtants à la station-service, et nous avons réitéré cette année l'opération « bon d'achat pour le commerce local ». Vous êtes nombreux à apporter votre aide bénévole, à nous donner des plants pour le fleurissement du village, à nous proposer des idées de projets et nous souhaitons vous remercier pour votre implication dans la vie de votre village.

Suite à vos demandes, la commune a déposé un dossier de subvention pour la

création de lave linge et sèche linge communaux, mais aussi la rénovation du lavoir et la création d'un verger communal. Ces travaux auront lieu en 2024-2025. Des projets qui permettront encore et toujours de créer du lien entre les habitants et d'offrir de nouveaux services.

N'hésitez pas à continuer à partager vos idées dans la boîte à idée (boîte à lettres) ou bien par email. Elles seront étudiées avec attention. Bel été à vous tous.

Le maire, Christelle Hermand

« Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde. » M. Gandhi

Coordonnées utiles

Secrétariat de mairie : 04 68 70 05 01 et 06 37 09 01 38.

mairie.mouthoumet@orange.fr ; Page Facebook : Village de Mouthoumet

Le secrétariat de mairie est ouvert le lundi, mardi et vendredi matin. Merci de bien vouloir prendre RDV au préalable, afin d'être sûr que nous soyons disponibles pour vous recevoir.

Réouverture du commerce agricole

L'année 2022 a permis la réouverture du commerce agricole qui avait fermé en juin 2021, suite au départ de la CAVALE. Les élus ont passé plusieurs jours au nettoyage des déchets.

Ensuite des travaux ont été réalisés : mise aux normes électriques et pose d'extincteurs.

Afin de permettre la reprise, la commune a proposé une mise à disposition

gratuite du bâtiment pendant deux ans, avec le paiement de certaines charges par la commune en 2022 comme la taxe d'ordures ménagères.

En avril 2022, LK Services a ouvert ses portes. Romain et Emilie vous accueillent désormais tous les matins du lundi au samedi. Ils vous proposent de l'alimentation animale, élevage, engrais, jardinage, maté-

riaux, ciment, bricolage, et des produits du terroir.

Durant l'année 2022, la commune a également réalisé d'autres travaux dans le bâtiment : réparation des fuites au niveau de la toiture, changement du cumulus.

Un dossier de demande de subventions a également été déposé afin de remplacer les 2 portes et les 3 fenêtres simples vitrages du

magasin, et installer une pompe à chaleur à la place des chauffages électriques défectueux, pour un montant total de 11 845 € HT. Nous avons déjà obtenu 40% par le biais du Fonds Vert de l'Etat et avons sollicité la communauté de communes pour un complément de 30%.

Nous espérons réaliser les travaux d'ici l'hiver.



AVANT les travaux

APRES les travaux

Mouthoumet

L'INDEPENDANT
MERCREDI
6 AVRIL 2022

Réouverture du commerce agricole, un bol d'air pour la vie locale

Avec le soutien des collectivités, un jeune couple de repreneurs fait le pari de rouvrir ce lieu vital pour l'économie locale.

Le commerce agricole de Mouthoumet a rouvert. Il se dénommera désormais LK services. C'est Romain Bouteillier qui a entrepris de faire revivre l'activité, pour le plus grand plaisir et soulagement des habitants du territoire. Ses huit années passées dans le transport logistique l'ont aidé à monter le projet ; il avait déjà contacté avec de nombreux fournisseurs. Il sera aidé de sa compagne Emilie Lucia. Agés tous les deux de 35 ans, ils habitent à Laroque-de-Fa et sont les heureux parents de deux enfants de 6 et 8 ans, scolarisés à Mouthoumet. Romain a toujours eu envie de travailler dans le commerce. Motivé, il a saisi l'op-



Émilie et Romain vous attendent tous les matins du lundi au samedi.

opportunité proposée par la commune suite au départ de La Cavale le 30 juin 2021.

Travaux pris en charge par la commune

La reprise du commerce a pu être possible grâce à la très forte mobilisation des élus de Mouthoumet. Pour faciliter la reprise, la commune a mis à disposition gratuite-

ment le bâtiment et a réalisé des travaux, afin de limiter l'investissement à la charge du repreneur. Avec la mise aux normes électriques du bâtiment et l'installation des extincteurs nécessaires à la sécurité incendie, ce sont plusieurs milliers d'euros investis pour permettre le maintien de ce commerce, indispensable aux ha-

bitants, aux éleveurs, agriculteurs et professionnels du bâtiment. Mais ce projet a mobilisé au-delà du village. Il faut saluer ici l'engagement des élus du territoire de l'ancienne communauté de communes de Mouthoumet. Ils se sont réunis autour du maire Christelle Hermand et des conseillers départementaux Kattalin Fortuné et Hervé Baro, afin d'étudier les candidatures reçues et de transmettre aux candidats les besoins du territoire.

Rappelons les produits qui sont vendus dans ce commerce : alimentation animale, élevage, engrais, jardinage, matériaux, ciment, bricolage, produits du terroir. Prochainement, le service « point relais colis » sera également proposé.

> Informations pratiques : ouverture du lundi au samedi de 7 à 12 heures.
Téléphone : 04 68 44 74 48 et 06 07 17 47 23.

L'intérêt des commerces communaux est que les habitants ont la garantie que le service sera pérenne, puisque la commune reste propriétaire du fonds de commerce et des bâtiments



Le nettoyage de la cour

Réouverture du café du village

Le 15 décembre 2019, le snack bar Le KEZAKO tenu depuis 2011 par Gisèle Chauvet a fermé ses portes. N'ayant pas trouvé de repreneur, elle a sollicité la commune pour le rachat du fonds de commerce et de la licence IV. Considérant que le bar est indispensable à la vie communale, le Conseil Municipal avait validé cette acquisition.

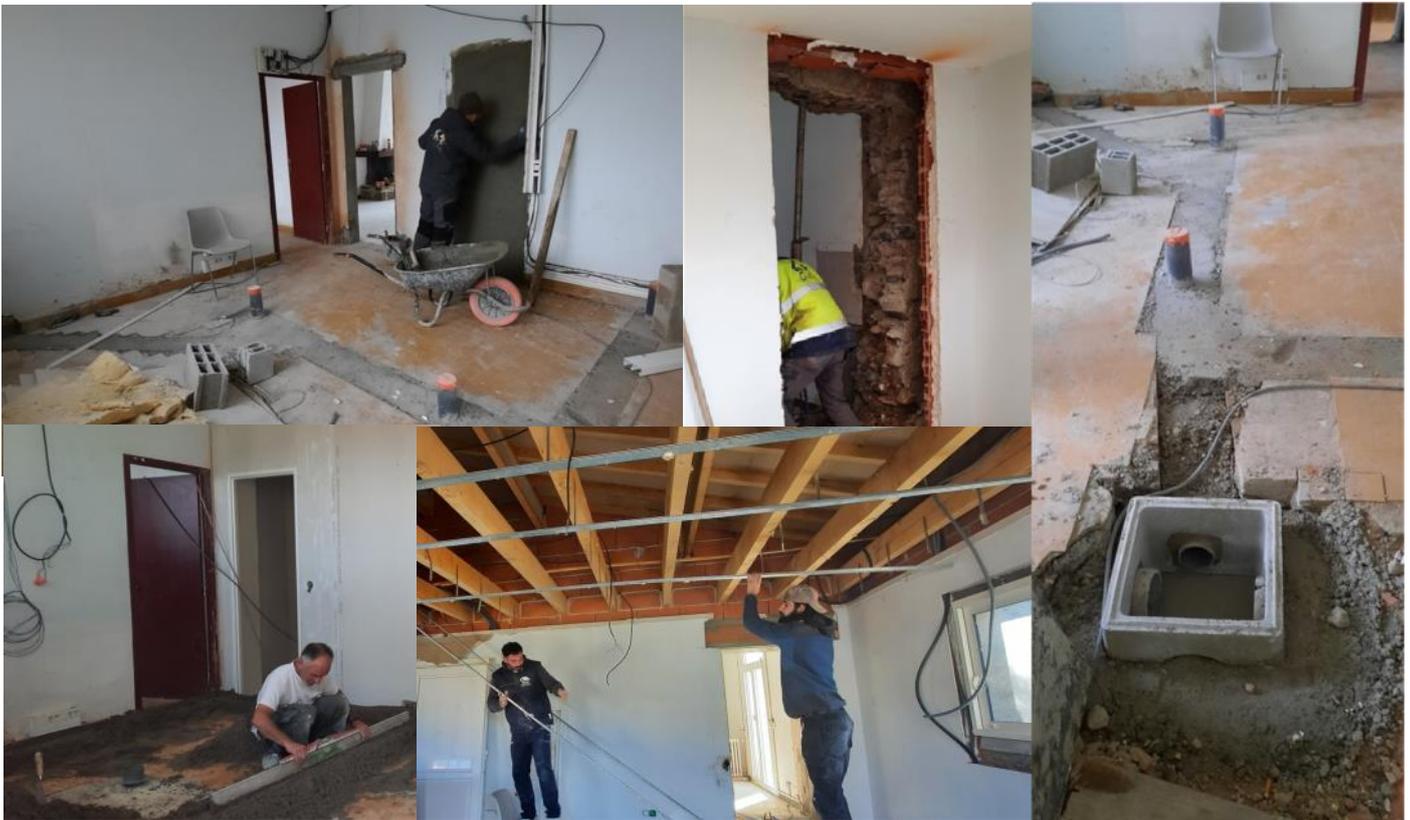
Devant obligatoirement mettre aux normes le snack bar, permettre un accès aux personnes handicapées et n'ayant pas les moyens de payer un loyer, le commerce a donc été transféré dans l'ancienne perception, désaffectée depuis plusieurs années.

Le café-restaurant communal le Nidtable a ouvert ses portes en août 2022. Il est géré par Délégation de Ser-

vice Public. Le loyer est de 350 €/mois pour le commerce durant les deux premières années (puis 400 €/mois) et 350 €/mois pour le logement. Ces recettes permettront notamment de financer l'entretien du bâtiment qui revient au propriétaire ainsi que la taxe foncière.

La commune souhaite remercier le Département de l'Aude, l'Etat, la Région

Occitanie et l'Europe car le projet d'un montant de 263 011 € HT a été très largement subventionné. Le reste à charge de la commune a été payé par l'excédent de fonctionnement. Merci également à la CCRLCM pour la mise à disposition gratuite du bâtiment de l'ancienne perception par le biais d'un bail emphytéotique de 30 ans.



AVANT les travaux

APRES les travaux

Mouthoumet

L'INDEPENDANT
MARDI
23 AOÛT 2022

11

Un commerce communal pour un service public

Ça y est, le café restaurant-communal de Mouthoumet va ouvrir, au 15 rue de la gare, le **samedi 27 août** à partir de 10 heures. Ce projet est né il y a 3 ans, quand Gisèle Chauvet, gérante du snack-bar Le Ke Za Ko, a pris sa retraite et qu'elle n'a pas trouvé de repreneur. La commune a alors été contactée, avant que Gisèle n'envisage un transfert de la licence IV dans un autre village. Les élus avaient décidé l'acquisition du fonds de commerce et de la licence IV. Afin de proposer une grande terrasse, le commerce a été transféré dans l'ancienne perception, désaffectée depuis des années. La communauté de communes CCRLCM a en effet cédé, par le biais d'un bail emphytéotique de 30 ans, sa partie de bâtiment, permettant ainsi de proposer en sus un logement aux futurs gérants. Ce projet a été subventionné par l'État, le département de l'Aude, la région Occitanie et par les fonds Leader de l'Europe. N'ayant pas trouvé de re-



Les gérants et le maire, au moment de la signature de la délégation de service public.

preneur localement, ce sont Bruno Espagnol, 59 ans, restaurateur, et Laurent son frère, 60 ans, qui ont été choisis par le conseil municipal.

Installé depuis 1999 à Toulouse, Bruno est « tombé amoureux des Corbières » et avait pour projet d'acheter une maison avec son frère afin de s'installer dans la région. Quand ils ont vu l'annonce, les deux frères ont tout de suite

été séduits : « L'offre correspondait à ce que l'on recherchait et nous permettait de continuer une activité que je connais et que j'aime » indique Bruno, tandis que Laurent « souhaite créer un lieu de vie pour les habitants de la commune et du territoire. J'ai l'habitude du contact client avec mon métier de coiffeur et je serai content d'accueillir les clients ».

La commune a souhaité faciliter l'installation des repreneurs en fournissant un commerce déjà équipé, de la cuisine avec une partie de la vaisselle au mobilier intérieur en passant par le mobilier extérieur. Un coin « lounge » sera proposé sous les arbres pour l'apéritif et un coin repas sous la pergola de la terrasse.

Les gérants n'ont pas eu à payer le fonds de commerce qui reste la propriété de la commune, mais une caution a été versée. Le loyer

du commerce est modeste. « Le but n'est pas de faire du bénéfice, mais de garantir la pérennité de ce service public indispensable à la vie du village. Il n'était pas envisageable de voir disparaître le café présent depuis plus de 100 ans à Mouthoumet », indique le maire Christelle Hermand. La commune a financé le reste à charge sans faire appel à l'emprunt, avec les excédents de fonctionnement réalisés les années précédentes, grâce à un souci constant d'économie sur toutes les dépenses. Bruno souhaite « continuer à travailler avec des produits locaux, bio si possible et proposer une cuisine maison : cela fait partie de mon ADN. C'est un cercle vertueux car on fait travailler les artisans locaux, un circuit court avec un coût carbone moins élevé ». Les deux frères ont envie de faire vivre ce lieu et de proposer des animations musicales, du divertissement, de la culture mais également des expositions temporaires. Les fonds Leader de l'Europe et la commune financeront une animation musicale mensuelle pendant un an, chaque deuxième samedi du mois.

Un espace épicerie artisanale sera également proposé en collaboration là encore avec les artisans locaux. L'ouverture d'un dépôt de tabac est en cours.

> Fermé le mardi. Tél. :
04 68 44 73 27 et 06 95 60 16 32.
Facebook : Le Nidtable



Un espace confortable, lumineux et chaleureux attend les convives.

Aménagement de la terrasse



Préparation de la terrasse et de ses plates-bandes



Une partie des courageux qui ont étalé les 13t de concassé sur la terrasse

Aménagement du logement de l'ancienne perception



La salle de bain du logement AVANT les travaux



APRES les travaux



Toutes les menuiseries ont été changées



Le grenier a été isolé thermiquement

Concerts et animations

L'Europe a subventionné à hauteur de 64% des concerts et animations entre l'ouverture du café-restaurant et le mois de février 2023, pour 6 000 € HT, afin de permettre de faire connaître le commerce. De nombreux concerts gratuits ont ainsi pu être proposés. Voici en photos quelques-uns des groupes qui se sont produits au Nidtable. De nombreux artistes ont également exposé des tableaux, qu'ils soient de Mouthoumet ou d'ailleurs.



L'INDEPENDANT
VENDREDI
23 SEPTEMBRE 2022
11

Mouthoumet
Yseult Houssais expose



L'artiste devant ses créations.
Dimanche 25 septembre aura lieu à 18 heures le vernissage de l'exposition d'Yseult Houssais au café-restaurant Le Nidtable 15 rue de la Gare. L'artiste autodidacte a commencé à peindre vers l'âge de 16 ans. Elle utilise la gouache, l'acrylique, les collages et elle récupère pour ses œuvres des matériaux tels que des vieux livres, des emballages, des boîtes.

Mouthoumet
Vernissage de l'exposition de Félix-François Leclerc



Félix-François Leclerc et une de ses « Bestioles agricoles ».
Félix-François Leclerc est un photographe né en 1949 et installé à Sabat. Il était artiste peintre dans les années 70, avant d'évoluer de plus en plus vers la photographie, mais il garde la pictorialité du peintre. Les photos de son exposition ont été travaillées un minimum, seules les couleurs ont été ajustées. Il n'y a pas de gris, que du noir et blanc. Ses œuvres sont essentiellement des « bestioles » mais en fait ce sont des parties de machines agricoles vues par l'œil artiste et pleines d'émotion de l'artiste. C'est ce qu'on appelle de la poésie : le fait de reconnaître une forme familière où en fait il n'y a pas réellement. Pour qualifier son travail, l'artiste reprend la phrase de Marcel Duchamp :

« Plus d'informations au 06 68 44 73 27 ou 06 95 60 16 32 »

« Plus d'informations au 06 68 44 73 27 »

Rénovation de l'église Saint-Julien Sainte Basilisse

D'importants travaux ont été réalisés à l'église fin 2022 et début 2023. En effet, des tuiles du clocher se détachaient et endommageaient la toiture en dessous. Par ailleurs, il y avait des infiltrations d'eau au niveau du solin entre le clocher et l'église. Le plâtre de la sacristie se détachait suite à des infiltrations, ce qui était dangereux. La sacristie a été refaite en jointant les pierres apparentes. Des travaux de rénovation énergétique des éclairages ont également eu lieu avec le changement de 17 spots énergivores par des spots LED.

Tous ces travaux, d'un montant de 25 164 € HT, ont été subventionnés à hauteur de 75% (30% de l'Etat, 30% du Département et 15% de la Région).



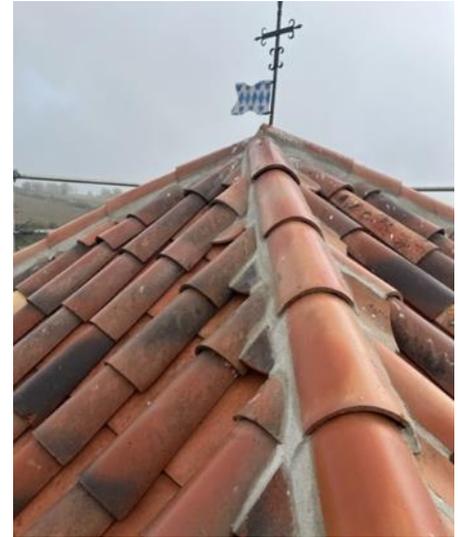
AVANT les travaux : fuite au plafond



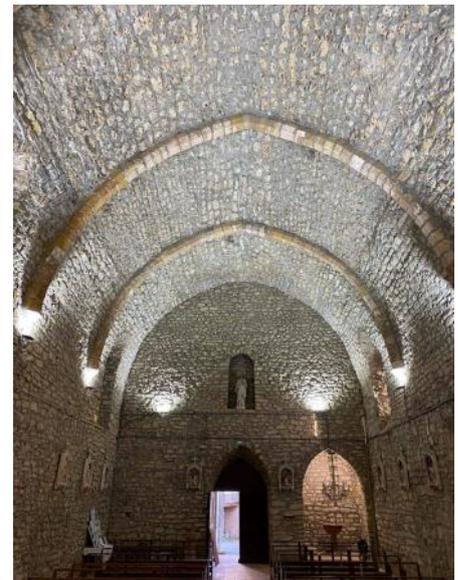
AVANT les travaux : le clocher



AVANT les travaux : la sacristie



APRES les travaux : le clocher



Les nouveaux éclairages mettent en valeur l'église



Au sommet du clocher, il y a un drapeau qui rappelle le blason de la commune. La réfection de la toiture lui a redonné toute sa splendeur.

Les travaux de la sacristie ont permis de mettre au jour une petite niche triangulaire très ancienne, qui avait été cachée par le plâtre (voir ci dessous).



APRES les travaux : la sacristie



Rénovation de la chapelle Sainte-Anne



AVANT les travaux : fissures



AVANT les travaux



AVANT les travaux : fissures

Des travaux de rénovation de la toiture de la chapelle Sainte-Anne ont eu lieu fin 2022 et début 2023. En effet, il y avait des fissures au niveau de la clé de voûte, ce qui entraînait un risque d'effondrement de la toiture. La clé de voûte a été refaite et les murs ont été rejointés en pierres apparentes.

Ces travaux d'un montant de 7 750 € HT ont été subventionnés à hauteur de 75% (30% de l'Etat, 30% du Département et 15% de la Région).



APRES les travaux



APRES : la pierre de clé de voûte

Autres travaux réalisés en 2022

- Ancienne école : changement du WC de la friperie avec installation d'un lave-main dans les sanitaires, pose de 4 prises, pose d'un mitigeur dans la salle des repas de l'ancienne école, pose d'un spot LED, nettoyage de la toiture du préau.

- Logement de l'ancienne école : installation de robi-

nets thermostatiques sur les chauffages.

- Salle du rez de chaussée de la mairie : pose de deux mitigeurs, installation d'un va-et-vient pour la lumière.

- Installation de deux lampes solaires à détection à l'aire de jeux et d'une lampe à détection derrière le brise-vue de la boîte à brock.

- Remplacement d'un spot de la place du village, ainsi que des spots du local électrique et de l'entrée de l'atelier par des LEDS, moins énergivores.

- Peinture du portail de la station d'épuration

- Nettoyage du ruisseau de Caulière par le Syndicat Orbieu Jourres (cf. p.16).



Lave-main dans le WC de la friperie

La station-service de Mouthoumet au JT de France 2 et France 3



L'équipe du JT régional de France 3

La station-service a été à l'honneur au JT de France 3 en janvier 2022 puis de France 2 en mars 2022 pour les opérations « prix coûtant ». Il est vrai que la commune a proposé 9 semaines à prix coûtant entre le 1er janvier 2022 et le 11 janvier 2023. La station a vendu en 2022 plus de 50 000 litres à prix coûtant, soit 1/4 de ses ventes.

La réponse aux questions que vous vous posez :

Pourquoi les prix ne baissent pas à la station-service de Mouthoumet quand ils baissent en ville?

La station vend moins de carburants que les grandes enseignes, donc quand il y a une hausse ou une baisse de prix, elle ne se répercute que quelques semaines plus tard, quand le stock de carburant précédent a été vendu. C'est ce qui nous a permis, parfois, de proposer un tarif plus intéressant qu'en ville quand les prix avaient augmenté mais qu'il nous restait en stock du carburant acheté avant la hausse.



L'équipe du JT national de 20h de France 2



Le village de Mouthoumet était au JT de 20h de France 2 ce soir par rapport à l'opération "prix coûtant" à la station-service, opération qui s...



France 3 était aujourd'hui à Mouthoumet et notre station-service était à l'honneur du JT des régions ce soir à 19h.



NOS RENDEZ-VOUS

- LUNDI** Sports
- MARDI** Économie
- MERCREDI** Agriculture
- JEUDI** Environnement
- VENDREDI** Littoral
- SAMEDI** #Solutions

La station-service communale : service public par essence

CONSUMMATION

Depuis 40 ans, la seule station-service de Mouthoumet, dans l'Aude, est gérée par une régie municipale. Il s'agissait d'abord de garantir un service public essentiel, alors que les premières pompes sont à une demi-heure du village. En ces temps de flambée du baril, la mairie a lancé des opérations à prix coûtant, pour soulager le budget des habitants.

Christelle Hermand, maire de Mouthoumet depuis 2020, a une casquette insolite. Celle de pompiste... « En effet, c'est un peu ma fonction, même si c'est quand même l'employé communal qui réceptionne le carburant ! Mais je m'occupe des commandes, je vérifie les stocks... Il faut vraiment que cela soit une volonté communale, car cela demande beaucoup de temps et d'énergie aux élus. C'est une autre comptabilité à gérer ». Cette comptabilité, c'est celle de la régie municipale des carburants, le moteur de la station-service du village, créée il y a 40 ans. Sa particularité : elle est « communale ». À l'époque, il s'agissait de fournir aux habitants de la commune des Hautes-Corbières audoises, un service public par essence. « Le constat, tout simplement, était que les premières stations étaient à une demi-heure de route ». Utiliser largement un plein pour aller faire le plein : une aberration... En ces temps de gros coups de pompe à la pompe, la station communale propose un autre service à la population : elle

limite la flambée des budgets carburants subie par les habitants.

« Il y avait la queue à la pompe, du jamais vu ! »

Chaque fin de mois, depuis fin 2021, elle propose pendant une semaine une opération « à prix coûtant », pour le Sans-Piomb 95, le Gasoil et l'E85 délivrés par l'unique distributeur. Démarrage entre Noël et le Nouvel An, pas forcément probant : on était alors dans une trêve des confiseurs, y compris pour le prix des carburants. « Cela a vraiment bien marché, on avait déjà communiqué sur le fait que l'on était plus compétitif, mais il n'y avait pas le décalage que nous avons eu fin janvier, quand on a connu une nouvelle flambée après une brève accalmie ».

La dernière semaine du premier mois de l'année, phénomène inédit à Mouthoumet, il y avait une file d'attente à la station. « La queue à la pompe, du jamais vu !,

s'enthousiasme Christelle Hermand. À des moments, jusqu'à cinq personnes attendaient. On est passé de 15 clients par jour à 40, et de 1000 à 3000 litres distribués quotidiennement. Des gens du territoire sont venus, parfois d'assez loin, qui n'utilisaient pas la station. On a communiqué sur Facebook, dans L'Indépendant, on a aussi eu un reportage de France 3. L'information est passée ». L'info ? À Mouthoumet à ce moment-là, les tarifs au litre étaient imbattables.

« Fin janvier, par rapport à Lézignan? par exemple, on était 7 à 8 centimes de moins », note la maire. Mais le phénomène a fait tache d'huile, bien au-delà de la ville la plus proche. « On a été, cette semaine-là, la station la moins chère de tout le département de l'Aude, pour le gasoil et le SP95 ». Une mécanique vertueuse s'est en effet mise en place. Dans une station communale, donc publique, pas question de faire de bénéfice.

« On prend une marge de 10 centimes, hors taxe, par litre, pour pouvoir payer les dépenses, le plus gros poste étant la maintenance pour la seule pompe. On a forcément des charges fixes qui sont plus importantes que celles des grosses stations », explique Christelle Hermand. Lors des semaines à prix coûtant, la marge a été laissée sur le bas-côté.

Un luxe que la commune a pu se permettre, grâce à son petit débit d'essence : « On avait un stock de carburant acheté avant la hausse ». Par ailleurs, après une baisse de régime, la station a connu un coup d'accélérateur. « On était à 164 000 litres de carburant en 2016, mais on est descendu à 117 000 en 2019. En 2021, on est remonté à 134 000 litres. Depuis le confinement, les habitants roulent moins, se déplacent moins vers les villes, et du coup, la station se porte plutôt bien. Alors, vu que l'on a vendu plus de carburant, quand on a vu la flambée des prix, on s'est dit qu'il fallait faire quelque chose pour le pouvoir d'achat des habitants, donner un coup de pouce. C'est pourquoi on a lancé la première opération, sur une semaine, en fin de mois, car on sait qu'elles sont difficiles, ces fins de mois ». Mais la régie des carburants de Mouthoumet, elle aussi, doit équilibrer son budget : 210 000 euros par an, l'équivalent de celui de la commune. Un choix, un poids. Les semaines à prix coûtant seront renouvelées jusqu'à fin mars (1), soit quatre mois d'affilée, et peut-être au-delà. « On essaiera de poursuivre, autant que possible, en fonction des finances de la régie des carburants, parce qu'il faut que l'on soit à l'équilibre pour maintenir ce service dans la durée », rappelle la maire.

Dans ce vaste monde, le frein vient du sort réservé aux plus petits, d'où leur disparition : « L'inconvénient, c'est qu'on n'est pas affilié à une grande chaîne, on n'est pas sur des grands volumes. Du coup, nos tarifs d'achat sont, en général, plus chers que pour les grandes surfaces. On n'est pas du tout compétitif, on le sait ». Un obstacle au développement de cette solution, ailleurs, notamment en zone urbaine ou périurbaine. « Si cela se fait en ville, une station-service communale n'apportera pas grand-chose, puisque forcément, on trouvera moins cher dans les grandes surfaces », admet Christelle Hermand. À Mouthoumet, en tout cas, on restera fidèle à une idée, très éloignée des coups de pub des supermarchés : « Aider au maximum la population, au vu de la conjoncture actuelle ». Essentiel.

Myriam Galy



À Mouthoumet, « votre station-service est gérée par la commune ». Et tout change. PHOTOS NATHALIE AMEN-VALS

Article paru dans L'Indépendant le 19 février 2022

Travaux à réaliser à la station-service

Le limiteur de la cuve gasoil est défectueux. Il est urgent de le changer. Etant donné que les cuves datent de 1983, année de création de la station-service, le même souci va se retrouver rapidement avec les limiteurs SP95 et E85.

Par ailleurs, les plaques des

cuves sont corrodées, du fait de leur ancienneté et du sel qui est mis sur la chaussée pour la déneiger en hiver. Des morceaux de plateau se détachent.

C'est pourquoi, la commune a sollicité en urgence le Département et la Communauté de Communes,

afin d'obtenir une subvention pour ces travaux d'un montant de 11 751 €. La commune les remercie vivement car, malgré le court délai, le Département et la CCRLCM ont répondu présent à hauteur de 30% chacun.

IMPORTANT

La station-service devra être fermée une semaine, le temps des travaux. Vous en serez avertis par des flyers dans les boîtes aux lettres, dès que le matériel qui est fait sur mesure, sera arrivé et la date d'intervention programmée. Préparez vos réserves.

Fleurissement du village

Le fleurissement du village continue. La commune a encore obtenu en 2022 un prix au concours des Villes et Villages Fleuris du Département de l'Aude (3^{ème} prix pour les communes entre 100 et 300 habitants). Reine Gravère a également reçu un prix spécial pour son magnifique jardin et

nous la félicitons chaleureusement. Les plantations se sont poursuivies en 2022 sur la place du 19 mars 1962 avec la désimperméabilisation d'une longue bande de bitume. Nous remercions la Pépinière Départementale qui nous a fourni gratuitement les plants. Ensuite, la cour de

l'ancienne école a été fleurie. D'autres boutures ont été réalisées à l'automne. Elles ont servi au fleurissement des jardinières en pierre du cimetière et de la terrasse du café-restaurant communal. Différentes variétés de plants et de bulbes ont été mis en terre sur la terrasse, afin de permettre un fleurissement le plus long possible avec peu de besoin en eau.



Reine et son prix spécial

Place du 19 mars 1962

Terrasse du café-restaurant



AVANT



Au moment de la plantation



APRES



Terrasse du café en mai 2023

Cour de l'ancienne école



Au moment de la plantation en 2022



Mai 2023

Merci aux habitants qui participent au fleurissement de la cour de l'ancienne école et de la place du 19 mars 1962 par les arrosages, la fourniture de bulbes, boutures et de plants.



Extinction partielle de l'éclairage public

Depuis le 19 septembre 2022, l'éclairage public est coupé de minuit à 6h du matin. En effet, l'évolution des coûts de l'électricité et leur impact sur l'environnement ont amené les élus à réfléchir à l'extinction nocturne partielle de l'éclairage public, comme le font de nombreuses communes de notre territoire. Cette solution permet de diminuer les dépenses d'électricité d'environ 30% et de préserver la biodiversité. Sur le cahier à disposition en mairie, et par

email, la commune n'a reçu que des commentaires positifs sur l'extinction partielle de l'éclairage public. Elle sera donc pérennisée.



L'horloge astronomique qui permet l'extinction partielle



Un panneau de signalisation est apposé à chaque entrée du village

La friperie de Mouthoumet

Informations pratiques :

Ouverture le jeudi de 14h à 17h.

Page Facebook : Friperie de Mouthoumet.

La friperie ne serait rien sans ses bénévoles qui trient et mettent en rayon chaque jeudi après-midi les habits et objets. Un grand merci à eux. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, contactez la mairie.

Avec 173 861 habits et objets redistribués depuis sa création en 2014, la friperie participe à un nouveau mode de consommation. C'est une zone sans argent, où tout y est gratuit. Les liens sociaux se renforcent autour d'un café ou d'un thé offert et les interactions y sont intergénérationnelles.

Avec l'inflation galopante, c'est une précieuse aide au pouvoir d'achat. Mais, cette initiative séduit aussi les personnes qui souhaitent agir comme des citoyens responsables et non comme de simples consommateurs

pollueurs. En effet, en 15 ans, la production mondiale de vêtements a doublé et chaque année, ce sont désormais plus de 100 milliards de vêtements qui sont produits sur notre planète. Les points de collecte ont augmenté, notamment dans les déchetteries ou les parkings des supermarchés, mais la moitié de ce qui est déposé dans ces colonnes est revendu à l'étranger, dont la majorité en Afrique. Sous couvert de charité, ces vêtements finissent par polluer les côtes africaines et près de 40% des articles sont jetés ou brûlés en décharge. L'Afrique gère au

final des déchets qui ne sont pas les siens.

Les habits et objets déposés à la friperie sont redistribués localement. Les vêtements qui ne trouvent finalement pas preneurs partent pour une troisième vie à la recyclerie de MP2 Environnement à Lézignan-Corbières.

Afin d'améliorer le service, des boîtes à lire ont également été installées et, sous l'impulsion de Christophe Turcaud, conseiller municipal, la boîte à brock a été créée. Des étagères disposées sous le préau de la cour de la friperie permettent à chacun

de déposer ou reprendre des objets 24h/24 (hors gros électroménager ou meubles volumineux).



Une partie de l'équipe de la friperie



La boîte à brock, accessible 24h/24

Bon d'achat pour le commerce local

Etant donné la conjoncture économique actuelle, très difficile pour les habitants et les commerces, les élus ont décidé de renouveler l'opération « bons d'achats » à utiliser dans les commerces locaux à la fin 2022. Cette opération réalisée en 2021 avait connu un franc succès. 40 familles ont participé et 120 bons d'achats ont été émis. Ils étaient valables au restaurant Le D'Bis, au commerce agricole LK Services et au café-restaurant Le Nidtable. Utiliser ces bons d'achats permet d'aider nos commerces et d'offrir un cadeau de fin d'année aux habitants du village.

Les élus ont prévu de renouveler l'opération fin 2023.

Bon d'achat d'un montant de 10 €
Valable chez LK Services

Nom du bénéficiaire :

Ce bon d'achat est valable jusqu'au 31 décembre 2022 inclus. Il est nominatif et ne pourra être cédé. Il n'est pas remboursable, même partiellement.

Bon d'achat d'un montant de 10 €
Valable au café-restaurant Le Nidtable

Nom du bénéficiaire :

Ce bon d'achat est valable jusqu'au 31 décembre 2022 inclus. Il est nominatif et ne pourra être cédé. Il n'est pas remboursable, même partiellement.

Bon d'achat d'un montant de 10 €
Valable au restaurant Le D'Bis

Nom du bénéficiaire :

Ce bon d'achat est valable jusqu'au 31 décembre 2022 inclus. Il est nominatif et ne pourra être cédé. Il n'est pas remboursable, même partiellement.



Plan Communal de Sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien à la population au regard des risques naturels et technologiques connus. A Mouthoumet, il s'agit majoritairement d'inondation par ruissellement, d'incendie et de tempête. Il est de la compétence de la commune. Le SMMAR a obtenu un accord financier de l'Europe et des départements, pour accompagner à hauteur de 80% les PCS sur le risque inondation sur un montant de 3 200 € HT pour les communes de

moins de 1 000 habitants ; le reste à charge de la commune étant de 640 € HT.

Les élus ont travaillé sur les actions à mener en cas de crise liée à des événements majeurs, avec la création d'un organigramme de crise avec les différentes cellules, son responsable et les membres qui la composent. Il indique ce qu'il faut faire en cas d'alerte et à quel moment l'alerte doit être déclenchée. Les élus ont ensuite reçu une formation de la part de l'ingénieur en gestion des risques à Prédic. Le PCS devra être mis à jour tous les ans.



Les élus avec l'ingénieur de PREDICT Services, qui les a accompagnés dans la rédaction du PCS

APPEL

AUX

VOLONTAIRES

La commune lance un appel aux bénévoles qui seraient susceptibles de donner un coup de main en cas d'intempéries (inondations, neige...), afin de travailler ensemble pour débayer les rues du village ou aider les personnes sinistrées. La commune fournirait le matériel. Les personnes intéressées peuvent nous communiquer leurs coordonnées.

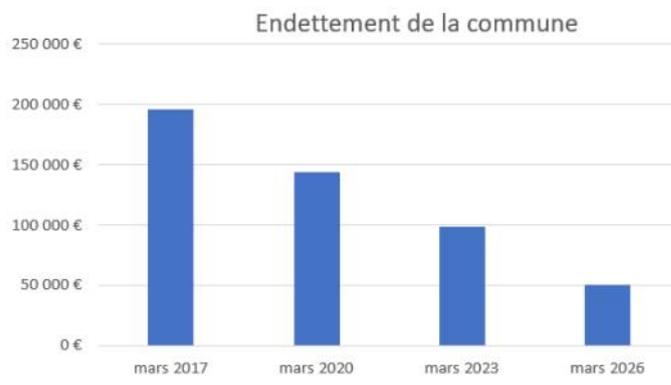
Par ailleurs, si vous souhaitez du sel afin de déneiger votre pas de porte, merci de nous le signaler. Nous vous en apporterons en cas de risque de neige.

Evolution des finances de la commune

L'objectif des projets de la commune est de fournir plus de services et une meilleure qualité de vie aux habitants, sans pour autant endetter la commune. C'est pourquoi tous les travaux et projets réalisés depuis le début de ce mandat ont eu lieu sans recours au crédit. Au contraire, si la commune ne réalise pas de nouvel emprunt, la dette aura beaucoup diminué en 2026.

Montant du capital des crédits de la commune :

- En mars 2017, au moment de l'élection de Christelle Hermand en tant que maire : 195 501 € d'endettement (capital hors intérêts) dont 136 836 € restant pour le crédit souscrit en 2013 pour la création du lotissement.
- En mars 2020 : 158 055 €
- En mars 2023 : 104 745 €
- En mars 2026 : 50 781 € (prévision sans nouvel emprunt)



Visite de la Présidente du Département, du Sous-Préfet et des Conseillers Départementaux

Hélène Sandragné, Présidente du Département de l'Aude, et les Conseillers Départementaux des Corbières, Kattalin Fortuné et Hervé Baro, sont venus à Mouthoumet en mars 2022. Les élus ont également eu l'honneur d'accueillir Rémi Récio, Sous-Préfet de Narbonne, en mai 2023.

Ce fut l'occasion pour le maire de les remercier chaleureusement pour l'aide apportée par l'Etat et le Département aux projets de la commune, mais également pour leur implication et celle de leurs services,



Rémi Récio et les élus



Hélène Sandragné, Kattalin Fortuné, Hervé Baro et les élus

dans l'aide aux communes rurales comme la nôtre. Sans leur appui de tous les jours, la commune ne pourrait pas mener à bien ses projets.

Fonds de concours et dotation de solidarité communautaire

La CCRLCM et son Président, André Hernandez, ont décidé la création d'un fonds de concours, afin d'aider les communes. Ce fonds représente un montant de 50 000 € HT par commune à utiliser d'ici la fin du mandat en 2026, et permet de subventionner des projets d'investissement. Pour les communes entre 100 et 499 habitants, la subvention est de 40% sur le reste à charge. En 2023, une dotation de solidarité communautaire est également créée, en fonctionnement, pour l'ensemble des communes de la CCRLCM. Elle représentera un montant de 1 800 € pour Mouthoumet. Un grand merci à la CCRLCM et à son Président pour l'attention portée aux petites communes et pour cette aide financière si bienvenue.

Projet de rénovation du lavoir, laverie communale et verger communal

A l'automne 2022, la commune a déposé un important dossier de demande de subvention qui regroupe plusieurs projets.

Tout d'abord, la rénovation du lavoir. Il est inutilisé depuis les années 60, date à laquelle l'eau courante a été installée dans le village. Depuis, il est à l'abandon. L'objectif est de réhabiliter l'ancien lavoir comme un lieu de vie et d'échange autour d'une exposition permanente sur la mémoire du village, avec des photos et outils anciens. Ces travaux auront lieu en 2024–2025.

D'ici là, les anciens se réuniront pour le choix des photos de l'exposition.

Les élus ont également repris une proposition d'idée d'habitants pour la création d'une laverie communale, avec lave-linge et sèche-linge, afin de mutualiser l'électroménager et d'éviter les déplacements pour le nettoyage des couettes. Le projet aura lieu sous le préau de l'ancienne école.

Enfin, la commune a prévu de réaliser un verger communal dans le terrain de 310 m² récemment acquis à proximité du parking du

lotissement. Les fruits seront à disposition de tous, à condition de les manger sur place, pour un meilleur partage de la récolte. Il y aura un kiosque végétalisé, des tables de pique-nique et des transats, pour permettre aux habitants de profiter d'un extérieur.

Un parking sera également créé en bordure du terrain communal du lotissement, afin de proposer plus de places de stationnement.

Ce projet fera l'objet d'un marché public, qui sera lancé en 2024.



Pieds de vigne obtenus gratuitement de la Pépinière Départementale



Le lavoir actuellement

La commune a obtenu 34% de l'Etat, 30% du Département et devrait obtenir 16 % de la communauté de communes ; soit un total de 80 % de subvention pour un projet global de 210 585 € HT.



L'entrée du verger

Biens vacants sans maître

L'équipe municipale et sa maire ont décidé d'enrichir la commune par une gestion au cordeau et, à la fois par l'acquisition de terrains sans plus de propriétaires, ou de bâtis, dénommés biens vacants.

Catie Rives, troisième adjointe, finit un important travail sur le cadastre (par une recherche des anciennes propriétés, de propriétaires décédés ou sans descendances) à l'aide de renseignements auprès des

mairies des cantons voisins, ou très lointains -Belgique, Canada, Angleterre- ; et bien sûr par une consultation fouillée des registres.

Les parcelles les plus proches du village - les plus commodes d'accès, ou leurs

éventuels prolongements-formeront la réserve foncière (voir ci-dessous).

C'est donc une réappropriation, en même temps qu'une valorisation communale tous azimuts qui a été entreprise. C.G.

Une réserve foncière est-elle possible ?

Une réserve foncière est à l'étude. Claude Gippon finit d'établir l'inventaire des terres communales disponibles, dont les biens vacants, selon l'important travail de recherches de Catie Rives (voir ci-dessus). Cette réserve servira peut-être à l'établissement d'un jeune en agriculture, à condition qu'il soit nourricier, utile aux habitants.

Nourricier mais avec peu d'eau, selon les pénuries prochaines, et sur des terres pauvres, à bonifier. En somme, tout pour plaire. Il n'y aura pas de nouvelles autorisations d'accès au forage. La réserve en eau de ce dernier étant limitée, il est réservé à l'alimentation en eau

potable du village (sauf autorisation déjà accordées).

Il y aura pénurie, quoi qu'on les devance par cette décision. Il n'y aura pas pénurie par la faute des éleveurs ; il y aura pénurie par la faute de la raréfaction pluviométrique habituelle et de l'assèchement progressif.

Le travail se fait en mairie à l'aide d'un Google Maps (la terre vue du ciel), doigt sur la molette d'une souris mettant son nez partout, souris curieuse approchant ou éloignant les parcelles propriétaires. A la loupe ou à la longue-vue, un lieu-dit, le dessin d'un lot, ses reliefs sont précisément reconnus. La découpe est au cordeau, indispensable à cause d'un parcel-

laire nombreux, imbriqués autour du village, de dessins changeants. Cette précision est complétée par des visites à la périphérie, le long des chemins et des pistes.

Où l'on va de découverte en découverte ; beaucoup de mauvaises, peu de bonnes ; à savoir, qu'il reste à la commune encore moins de terres libres que le croyait la souris curieuse. Une réserve foncière est-elle encore possible ?

La commune doit reprendre des marges de manœuvres. Elle ne vendra plus de ses terres.

Le peu de parcelles communales valables en propriété, l'étendue des baux et avenants déjà si-

gnés limitant les nouvelles installations.

Au contraire nous récupérerons les abandons.

Puisque nous en sommes aux chiffres, souris curieuse a son nez dans le présent comme dans le passé. Présentement, autour de 502 ha sont utilisés en terres agricoles sur les 1700 ha communaux ; ce qui nous approche, à reculons de souris, dans l'année 1825, où 633 ha de terres étaient cultivées ou entretenues. En 1910 pâturaient entre 40 et 50 troupeaux de brebis, soit les 1800 bêtes des 25 à 30 éleveurs.

Le regroupement foncier de 2013 permet de ramener 1954 parcelles très dispersées à 297 parcelles au total.

C.G.

Croquis, cadastre et belle prose

« ... L'habitat est remarquablement concentré au creux d'un croissant de terres planes qui conservent l'ossature d'un maillage de murets, de terrasses quelquefois plantées et souvent interrompues. Un très beau réseau de chemins part du village vers les limites de la

commune, aux quatre points cardinaux; ils ont comme aboutissement une série de bergeries isolées, installées dans des microterroirs, au bord du domaine pastoral qui s'étend sur les revers de la cuvette.

... On quitte le village en empruntant un beau chemin

qui s'éloigne vers l'ouest, traversant d'abord des jardins soigneusement enclos de murets de pierres sèches; puis on découvre un paysage nouveau : un plateau couvert de petits murs qui matérialisent le parcellaire. Autre fait nouveau, des haies vives buissonnantes

en soulignent le tracé. On trouve des murs plantés d'un seul côté ou de part et d'autre, des talus perreyés bordés d'une haie en contre-haut. » (rapporté par B. Lizet et Fr. de Ravignan, agronomes, études sur le parcellaire, 1982)

C.G.

Un tableau offert à la commune

C'est avec une grande joie que les élus ont accepté le don de Claude Delolme. En effet, ce dernier a offert à la commune la peinture acrylique, représentant la place de la mairie, qui avait servi de couverture à son livre Mouthoumet paru en 2020. Retraçant sa vie dans le village à la fin de la seconde guerre mondiale, le roman autobiographique a connu un vif succès localement. Il est d'ailleurs disponible au secrétariat de mairie (prix : 20 €). Désormais, le tableau sera exposé dans la salle du rez de chaussée de la mairie.



Claude Delolme avec les élus devant le tableau

Le bruit

A la demande d'habitants, nous vous communiquons les horaires auxquels sont autorisés les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, définis par l'arrêté préfectoral n°2000-1681 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage : les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 15h à 18h.

En cas de souci, la première démarche sera de rencontrer votre voisin pour l'informer de la gêne qu'il occasionne. Pour les travaux de bricolage, prévenez votre voisinage. Un bruit annoncé est à moitié pardonné ! Pour les bruits diurnes comme pour les bruits nocturnes, les forces de l'ordre peuvent immédiatement infliger à ceux qui perturbent votre tranquillité une amende forfaitaire de 68 €. Dans le cadre d'un procès verbal transmis au procureur de la République, l'amende peut atteindre un maximum de 450 €.

Plus d'informations sur la fiche pratique « Bricolage et jardinage » du CidB (Centre d'Information sur le Bruit), disponible en mairie et sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.bruit.fr>.

L'INDEPENDANT
MARDI
1 FÉVRIER 2022

11

MOUTHOUMET

Le ruisseau est prêt pour les crues

Le Syndicat Orbieu Jourres réalise, annuellement, des travaux de traitement de la ripisylve sur environ 40 km de cours d'eau de son périmètre de compétence. Le montant total annuel, de ses tranches de travaux, est de l'ordre de 350 000 € HT. Il est à noter que ses travaux sont réalisés en substitution des propriétaires riverains qui ont normalement l'obligation d'entretenir les berges du cours d'eau. Ces travaux sont cofinancés par le Département de l'Aude, l'Agence de l'eau Rhône-

Méditerranée-Corse et la Région Occitanie.

Récemment, le président du Syndicat Orbieu Jourres, André Hernandez, était présent à la réunion de chantier de Mouthoumet, en compagnie du maître d'œuvre de l'opération et du conducteur de travaux, en présence du maire de la commune, Christelle Hermand. Ils ont pu constater l'avancement des travaux d'entretien sur le ruisseau de Caulière, dont les embâcles participent à la dégradation du chemin, lors des crues.



La réunion de chantier à proximité du ruisseau.

SACS POUR LES ORDURES MENAGERES

Les sacs poubelle liés à la taxe d'ordures ménagères 2023 sont arrivés en mairie. Si vous ne les avez pas reçus, n'hésitez pas à les demander à l'employé communal ou à passer en mairie pour les récupérer.

QUELQUES DATES POUR CET ETE :

- ◆ **Samedi 22 juillet 2023** en soirée : Concert de Chris and Co
- ◆ **Samedi 5 août 2023** en soirée : Concert des Smashing burritos
- ◆ **Samedi 2 septembre 2023** : Foire agricole et artisanale de mouthoumet, organisée par l'association Hautes Corbières Gourmandes
- ◆ **Dimanche 15 octobre 2023** après-midi : Concert de vieille par Laurence Bourdin

Dans la nature de Mouthoumet...

Dans la continuité de l'inventaire débuté en août 2021, la Fédération Aude Claire et la mairie de Mouthoumet ont organisé une soirée sensibilisation et inventaires des papillons de nuit en avril 2021. L'inventaire des hétérocères nécessite d'attirer ces insectes vers un point lumineux afin de les identifier. La soirée a été précédée d'une après-midi à la découverte des orchidées sauvages et des papillons de jour (rhopalocères). Une bonne occasion de découvrir de plus près l'environnement qui nous entoure.

La Fédération Aude Claire œuvre depuis 30 ans en réalisant des actions de connaissances, de sensibilisation, de maintien et de valorisation de la biodiversité par le biais de recherches de terrain, de gestion d'espaces naturels et de sensibilisation. Plus d'informations : <http://www.audeclaire.org>



Colocasia coryli, noctuelle du coudrier mâle, reconnaissable à ses antennes pectinées.



Lymantria monacha, la nonne mâle, reconnaissable grâce à ses antennes grandes et plumeuses, qui captent les phéromones émises par les femelles



Le point lumineux attire les insectes



l'Orchis bouffon, *Anacamptis morio*



l'Ophrys de mars, *Ophrys exaltata marzuola*.

PROCHAIN BULLETIN

Le prochain bulletin vous présentera notamment les articles suivants :

- ◆ Les capitelles de Mouthoumet
- ◆ La vie de nos déchets et le compostage collectif
- ◆ Les demandes de subventions déposées pour 2024

Rédaction des articles : Christelle Hermand, sauf pour la page 15, les 3 articles écrits par Claude Gippon.

Relecture : Jacques Bénureau, Johanna Eyermann-Degrugillier, Claude Gippon, Christelle Hermand, Jérôme Hervouet-Baranger, Louis Mari, Catie Rives, Maëlle Sirou, Christophe Turcaud.